

CAISSE DES ECOLES
DE LA VILLE DE MARSEILLE
38 C RUE FAUCHIER
13233 MARSEILLE CEDEX 20

RECULE
01.03.18
PREP.13

REUNION DU COMITE

PROCES VERBAL DE LA REUNION
DU 2 FEVRIER 2018 À 10 H 00
2 EME SALLE DES COMMISSIONS
PAVILLON DAVIEL
HOTEL DE VILLE

La séance est ouverte à 10 H 00, sous la présidence de Madame Danielle CASANOVA Président du Comité de la Caisse des Ecoles.
Le Président procède à l'appel des membres du Comité.

Etaient présents : 4.

Madame Danielle CASANOVA Adjointe déléguée - Président du Comité de la Caisse des Ecoles

Madame Isabelle SAVON Conseillère Municipale

Madame Catherine GINER Adjointe déléguée

Madame Joëlle REVERTEGAT Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 12

Etaient représentés : 3

Madame Catherine CHANTELOT-SUQUET Adjointe déléguée par Madame Isabelle SAVON

Madame Sylvie CARREGA Adjointe Déléguée par Madame Danielle CASANOVA

Monsieur Xavier MERY Adjoint délégué représenté par Madame Catherine GINER

Etaient excusés : 9

Monsieur Gérard ROUBAUD Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 3

Monsieur Elie STIOUI Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 5

Madame Catherine COMBES Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 7

Monsieur Marc Didier-Jean Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 8

Monsieur Lionel MARIN Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 9

Madame Christine TALBOT Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 10

Madame Clarisse BENSUSSAN Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 11

Madame Fatima NACER Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 13

Monsieur Thierry ILLY Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 14

Etaient absents : 8

Madame Monique DAUBET- GRUNDLER Conseillère Municipale Déléguée

Madame Marie MUSTACHIA Conseillère Municipale

Madame Annie LEVY-MOZZICONACCI Conseillère Municipale

Madame Martine STEURER Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 1

Monsieur Michel ROUX Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 2

Madame Brigitte BORSARO Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 4

Monsieur Mohamed MEBAREK Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 6

Monsieur Patrick SCOZZARI Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 15

Madame le Président informe les membres du Comité que cette séance fait suite à celle du 29 janvier 2018 où le quorum n'était pas atteint.

Conformément au règlement intérieur, aucun quorum n'est requis pour cette séance.

Elle ouvre le débat sur les orientations budgétaires 2018.

Elle rappelle les principaux objectifs puis énumère les orientations pour 2018.

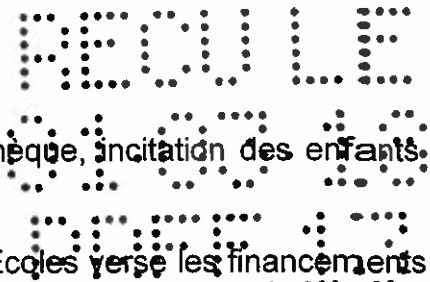
I : DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

1 : LES ACTIONS AUTOUR DE LA LECTURE

Renouvellement des livres de bibliothèque

Poursuite du dispositif : achat de livres de bibliothèque, incitation des enfants à la lecture et à la fréquentation des bibliothèques.

Madame CASANOVA rappelle que la Caisse des Écoles verse les financements aux directeurs d'école qui achètent les livres qu'ils ont sélectionnés avec leur équipe enseignante.



DISTRIBUTION DES PRIX

La manifestation au Dôme est reconduite.

Madame CASANOVA souligne que cette opération est toujours très appréciée par les parents des élèves lauréats. Cette année, un coffret numérique sera distribué à chaque lauréat avec le livre de prix traditionnel.

Le coffret numérique, fourni par la société Sejer, contient un accès à des ressources numériques (leçons et exercices du CP au CM2, romans...), une plaquette explicative et la lettre du Maire.

PRIX DU LIVRE JEUNESSE

Opération partenariale, menée notamment avec la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale, l'Association des Libraires à Marseille, la DRAC, le Conseil Départemental, et le Service des Bibliothèques de Marseille visant à développer une politique d'incitation à la lecture.

Le budget permet aux écoles d'acheter des livres et des fournitures diverses destinées à la réalisation de vitrines (maquettes illustrant le livre choisi par l'école) ainsi que de couvrir les frais de transport vers les bibliothèques et les librairies.

En fin d'année scolaire, des jurys d'élèves se réunissent et des groupes d'élèves des écoles sélectionnées présentent, par des scénettes, les livres choisis lors d'une remise des prix qui se déroulent à l'ALCAZAR.

Madame REVERTEGAT souligne les difficultés rencontrées par les enseignants pour se rendre dans les bibliothèques, en raison du manque de temps et de l'éloignement des écoles de certains quartiers.

2 LES ACTIONS EDUCATIVES

a) LES ATELIERS PENDANT LA SEMAINE DU GOUT

Ils seront maintenus et se dérouleront comme chaque année, pendant la semaine nationale du goût.

Les élèves participent à des ateliers éducatifs et ludiques autour du goût et à un parcours sportif dans le parc du 26ème centenaire.

b) LES PROJETS D'ECOLE :

La Caisse des Ecoles contribue à la réalisation des projets.

Les écoles présentent leur dossier sous la forme de projets d'actions éducatives individuels ou fédérés (projets culturels, artistiques, séjours, intervenants extérieurs...) auprès des circonscriptions de la Direction des services départementaux de l'Éducation Nationale qui doivent les valider.

Les dossiers sont ensuite transmis à la Caisse des Ecoles pour étude.

Cette action est reconduite en 2018.

3 : LES ACTIONS DIVERSES

a) LES TRANSPORTS POUR SORTIES A CARACTERE PEDAGOGIQUE

La Caisse des Ecoles finance les dépenses de transport destinées aux sorties pédagogiques (car privé, transports en commun...).

Pour l'année 2018, elle maintient sa dotation par classe.

Madame REVERTEGAT et Madame SAVON indiquent que les transports en commun RTM, sont appréciés par les enseignants, car moins chers que les cars privés, mais les règles sont inadaptées : voyages debout, nombre d'élèves etc...

b) LE RENOUVELLEMENT DES FOURNITURES POUR SALLES DE REPOS

Participation indispensable pour les écoles maternelles qui doivent chaque année, renouveler les fournitures de literie afin d'améliorer le confort des élèves.

Cette participation est allouée sur demande des enseignants.

Cette action est reconduite en 2018.

4 : LES ALLOCATIONS POUR CLASSES DE MER

La Caisse des Écoles contribue aux départs des élèves en classes de mer organisées par la Ville.

En 2018, elles n'auront plus lieu au FRIOUL, mais à Odel Var à La Londe les Maures à qui le marché a été attribué.

5 : LES SUBVENTIONS

Pour mener à bien certaines de ces actions, la Caisse des Ecoles renouvelle son soutien financier à divers organismes pour l'année 2018.

a) L'ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DES CLASSES DE MER ...

L'association pour la promotion des classes de mer Marseille Méditerranée a pour but d'organiser et promouvoir les départs en classes de mer des écoles de la Ville de Marseille.

b) L'ASSOCIATION FETE DES ECOLES PUBLIQUES DE MARSEILLE

L'association Fête des Ecoles publiques de Marseille a pour but de favoriser sous toutes ses formes, l'organisation et la coordination des fêtes des écoles publiques du département des Bouches-du-Rhône.

Cette fête clôture traditionnellement le calendrier scolaire.

Le spectacle aura lieu le 22 mai 2018 à 20h00 au stade Orange Vélodrome (thème : «Marseille aux mille visages»).

En 2018, l'association Fête des Ecoles publiques de Marseille fête ses 70 ans. La Caisse des Ecoles a décidé de continuer à s'associer à la réussite de cette manifestation en apportant son soutien financier.

6 : LES ACTIONS D'ANIMATION ET DE COMMUNICATION

La Caisse des Ecoles apporte, avec succès, son concours à diverses manifestations annuelles.

RENCONTRES ANNUELLES

La Caisse des Ecoles réunit chaque début d'année, le personnel de la Direction Education Jeunesse ainsi que ses divers partenaires autour d'un gâteau des Rois.

7: LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE

Il s'agit de l'ensemble des dépenses de fournitures administratives, maintenance et télémaintenance de logiciels comptabilité, de publication d'annonces pour les marchés...

8 : L'AMORTISSEMENT DU MATERIEL

Dotation aux amortissement des biens acquis par la Caisse des Ecoles :

Cette dotation provient de l'amortissement du matériel acquis pour constituer les classes mobiles informatiques (tablettes, ordinateurs,...)

II. DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Classes mobiles informatiques

En 2015, la Caisse des Ecoles a expérimenté, en collaboration avec le Service Coordination Technique et Numérique, la mise en place de classes mobiles informatiques dans une dizaine d'écoles élémentaires marseillaises.

Depuis elle poursuit le développement de cet équipement dans les écoles élémentaires. Un marché par appel d'offres est en cours d'exécution avec le fournisseur Econocom.

Madame REVERTEGAT précise que la mise en place est lente (1 seule école dotée dans sa circonscription).

Madame CASANOVA répond que ce sont les règles des marchés publics et les procédures qui sont très longues.

La Caisse des Ecoles transmettra une liste des écoles dotées, d'ici la fin de l'année scolaire.

Les membres du comité prennent acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire 2018 et procèdent au vote de la délibération

La séance est levée à 11 H 30.

LE PRESIDENT DU COMITE
DE LA CAISSE DES ECOLES



Danielle CASANOVA

CAISSE DES ECOLES
DE LA VILLE DE MARSEILLE
38 C RUE FAUCHIER
13233 MARSEILLE CEDEX 20

REUNION
01.03.18

REUNION DU COMITE

PROCES VERBAL DE LA REUNION
DU 29 JANVIER 2018 À 10 H 00
2 EME SALLE DES COMMISSIONS
PAVILLON DAVIEL
HOTEL DE VILLE

La séance est ouverte à 10 H 00, sous la présidence de Madame Danielle CASANOVA Président du Comité de la Caisse des Ecoles.
Le Président procède à l'appel des membres du Comité.

Etaient présents : 1

Madame Danielle CASANOVA Adjointe déléguée : Président du Comité de la Caisse des Ecoles

Etaient excusés : 5

Madame SAVON Conseillère Municipale
Madame Clarisse BENSUSSAN Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 11
Madame Joëlle REVERTEGAT Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 12
Madame Fatima NACER Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 13
Monsieur Thierry ILLY Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 14

Etaient absents : 18

Madame Sylvie CARREGA Adjointe déléguée
Madame Catherine CHANTELOT-SUQUET Adjointe déléguée
Madame Monique DAUBET- GRUNDLER Conseillère Municipale Déléguée
Madame Catherine GINER Adjointe déléguée
Monsieur Xavier MERY Adjoint délégué
Madame Annie LEVY-MOZZICONACCI Conseillère Municipale
Madame Marie MUSTACHIA Conseillère Municipale

Madame Martine STEURER Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 1
Monsieur Michel ROUX Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 2
Monsieur Gérard ROUBAUD Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 3
Madame Brigitte BORSARO Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 4
Monsieur Elie STIOUI Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 5
Monsieur Mohamed MEBAREK Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 6
Madame Catherine COMBES Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 7
Monsieur Marc Didier-Jean Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 8
Monsieur Lionel MARIN Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 9
Madame Christine TALBOT Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 10
Monsieur Patrick SCOZZARI Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 15

Madame le Président constatant que le quorum n'est pas atteint, clôt la séance à 10 h 30.

LE PRESIDENT DU COMITE
DE LA CAISSE DES ECOLES



Danielle CASANOVA

**CAISSE DES ECOLES
DE LA
VILLE DE MARSEILLE
38 C RUE FAUCHIER
13233 MARSEILLE CEDEX 20**

**PEULÉ
07.05.18
PREF.13**

REUNION DU COMITE

**PROCES VERBAL DE LA REUNION
DU 10 AVRIL 2018 À 10 H 00
2EME SALLE DES COMMISSIONS
PAVILLON DAVIEL
HOTEL DE VILLE**

**COMPTE RENDU D'ACTIVITE 2017
PRESENTATION DES DOCUMENTS
BUDGETAIRES ET RAPPORTS DIVERS**

La séance est ouverte à 10 h 00 sous la présidence de Madame Danielle CASANOVA.
Madame le Président procède à l'appel des membres du Comité.

Etaient présents : 6

- Madame Danielle CASANOVA Adjointe déléguée - Président du Comité de la Caisse des Ecoles
- Madame Catherine CHANTELOT-SUQUET Adjointe déléguée
- Madame Isabelle SAVON Conseillère Municipale
- Monsieur Elie STIOUI Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 5
- Madame Joëlle REVERTEGAT Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 12
- Monsieur Lionel MARIN Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 9

Etaient représentés : 4

- Madame Sylvie CARREGA Adjointe déléguée par Madame Danielle CASANOVA Adjointe déléguée - Président du Comité de la Caisse des Ecoles
- Madame Catherine GINER Adjointe déléguée par Madame Isabelle SAVON Conseillère Municipale
- Madame Catherine COMBES Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 7 par Monsieur Elie STIOUI Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 5
- Monsieur Marc DIDIERJEAN Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 8 par Monsieur Lionel MARIN Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 9

Etaient excusés : 6

- Madame Annie LEVY-MOZZICONACCI Conseillère Municipale
- Madame Martine STEURER Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 1
- Madame Fatima NACER Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 13
- Madame Clarisse BENSUSSAN Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 11
- Monsieur Gérard ROUBAUD Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 3
- Monsieur Thierry ILLY Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 14

Etaient absents : 8

- Madame Monique DAUBET- GRUNDLER Conseillère Municipale Déléguée
- Monsieur Xavier MERY Adjoint délégué
- Madame Marie MUSTACHIA Conseillère Municipale
- Madame Brigitte BORSARO Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 4 par Monsieur
- Monsieur Michel ROUX Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 2
- Monsieur Mohamed MEBAREK Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 6
- Madame Christine TALBOT Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 10
- Monsieur Patrick SCOZZARI Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 15

Madame le Président procède à la lecture du rapport d'activités 2017.

Monsieur STIOUI soulève la question du versement de la dotation de 500 euros par école prévu pour l'équipement dans le cadre du plan national numérique. Concernant les classes mobiles, un comité de pilotage a été mis en place avec des représentants de la Ville et de l'Education Nationale à savoir :

- Pour la commune de Marseille :
 - L'Adjointe au Maire déléguée aux écoles maternelles et élémentaires, soutien scolaire ;
 - Le Chef du Service Activités et Moyens Pédagogiques ;
 - Le Chef du Service Coordination Technique et Numérique/CIME ;
 - Le Responsable de la Division Numérique Scolaire/CIME.
 - Pour l'académie :
 - Le délégué académique au numérique (DAN), représentant du recteur ;
 - Le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale ;
 - L'I.E.N.A. adjoint au directeur académique - 1er Degré ;
 - L'Inspecteur de l'Education Nationale en charge du numérique.
-

La question des ressources pédagogiques numériques a été abordée lors du dernier comité de pilotage. Une dotation de 500€ par école doit être versée par l'académie aux collèges de référence. Par contre, de nombreuses ressources numériques sont déjà proposées. Les enseignants doivent contacter le Service Coordination Technique et Numérique/CIME.

Madame REVERTEGAT souligne les difficultés pour récupérer les fonds, ce budget passant par les collègues.

Madame CASANOVA précise que la commune n'a pas pu bénéficier de cette dotation en raison d'un montage financier difficile. Il n'est pas possible juridiquement que cette aide transite par la Ville.

Une information sera faite prochainement à tous les membres du comité.

Madame CASANOVA passe à la mise au vote des rapports suivants :

1 : COMPTE DE GESTION 2017 :

Après avoir constaté la concordance des résultats avec ceux du compte administratif, Madame le Président propose au comité de voter le compte de gestion 2017 :

Le compte de gestion 2017 est adopté à l'unanimité.

2 : COMPTE ADMINISTRATIF 2017 :

Lors du vote du compte administratif 2017, Madame CHANTELOT a remplacé Madame CASANOVA qui n'a donc pas participé au vote.

Ce compte présente les résultats de l'exercice 2017, en accord avec le comptable, Receveur des finances pour l'exercice 2017.

Le compte administratif 2017 est adopté à l'unanimité .

3 : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Une partie de l'excédent de fonctionnement 2017, est transférée en section d'investissement dans le but de financer l'acquisition de classes mobiles.

4 : BUDGET PRIMITIF 2018 :

Conformément aux orientations budgétaires débattues, lors de la réunion du 2 février 2018 le budget primitif 2018 est adopté à l'unanimité :

I : DEPENSES :

A : DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

1) Les actions autour de la lecture

Les actions autour de la lecture sont maintenues en 2018 avec les budgets suivants :

- Renouvellement des livres de bibliothèque : 223 267,08 €

- Prix du Livre Jeunesse : 30 000,00 €.

Madame REVERTEGAT félicite le travail effectué dans le cadre de l'opération « Prix du Livre Jeunesse ». Il s'agit, en effet d'une opération très complète sur le plan pédagogique qui est très sollicitée par les enseignants. C'est une opération qui est très demandée et malheureusement chaque année toutes les demandes ne peuvent pas être honorées. Elle souhaiterait donc qu'un budget plus important soit affectée à cette opération afin d'augmenter le nombre d'écoles participantes. Il lui est précisé que le réseau des librairies sature et qu'il est difficile d'accueillir un plus grand nombre d'écoles

- Distribution des Prix : 17 400,00 €.

Cette année, outre le traditionnel livre de prix, un coffret sera offert à chaque lauréat. Il s'agit d'un coffret numérique contenant un accès à des ressources numériques (leçons et exercices du CP à la 6ème, romans jeunesse...).

Le spectacle devrait être assuré par l'association BAMBOO ORCHESTRA et les élèves de

l'école élémentaire Saint Antoine Palanque avec des prestations de percussion .

2) : Les actions éducatives

a) : Les ateliers organisés pendant la Semaine nationale du goût
Pendant la semaine nationale du goût, la Caisse des Écoles organise des ateliers ayant notamment, pour but de sensibiliser les élèves aux produits du terroir, à une bonne alimentation et à divers thèmes tels que le tri sélectif, l'eau...

En 2017, une initiation au football américain très appréciée par les élèves a été proposée dans le cadre du « manger bouger ».

==> Budget 2018 : 7 700,00 €.

b) Les projets d'écoles

Le financement des projets d'actions éducatives est poursuivi. Madame CASANOVA informe l'assemblée qu'en 2018, les écoles de 10 classes et plus pourront déposer 2 projets par an au lieu d'un seul.

==> Budget 2018 : 103 905,69 €.

3) : Les actions diverses

a) Les sorties à caractère pédagogique

La mise en place d'une nouvelle procédure avec l'envoi préalable de devis évite les demandes systématiques et le remboursement des sommes versées.

Le dispositif est reconduit par l'attribution de la somme de 250 € par classe.

Monsieur MARIN fait part des problèmes concernant la sécurité des enfants lors des transports, notamment RTM et rappelle que c'est l'enseignant qui est responsable du groupe même s'il est morcelé.

Il préconise les titres de transports collectifs pour simplifier les déplacements.

==> Budget 2018 : 740 000,00 €.

b) : Les salles de repos

Un budget est maintenu pour reconduire le dispositif de renouvellement des fournitures pour les salles de repos (couvertures, draps...).

Ce dispositif est étendu afin de faciliter l'accueil des élèves de moins de trois ans.

==> Budget 2018 : 60 000,00 €.

4) : Les classes de mer

La Caisse des Ecoles poursuit son action. Madame CASANOVA informe que les classes de mer auront toutes lieu à Odel Var à La Londe les Maures, la candidature de l'association Léo Lagrange au Frioul n'ayant pas été retenue lors du dernier marché.

==> Budget 2018 : 6 000,00 €.

5) Les subventions

Le budget 2018 est reconduit pour :

- L'association pour la promotion des classes de mer : 3 354,00 € qui continue à organiser des séjours au Frioul pour les élèves des écoles marseillaises, en dehors du marché prévu par la Ville. La Caisse des Ecoles continue à financer en partie ces séjours dans le cadre des Projets d'Actions Educatives.

- L'association Fête des Ecoles

La subvention est portée à 162 300 euros en raison du 70ème anniversaire de cette manifestation. Monsieur le Maire sera présent au stade Orange Vélodrome . La cohésion autour de cet événement appartient au patrimoine collectif des Marseillais.

6) Fonctionnement de la Caisse des Ecoles : 7 870,00 €

B : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les classes mobiles informatiques

La Caisse des Ecoles souhaite continuer à développer cet équipement dans les écoles élémentaires. Un marché par appel d'offres est actuellement en cours d'exécution. 25 classes mobiles seront livrées en 2018.

==>En 2018, le budget consacré à cette nouvelle opération s'élève à : **388 558,50 euros.**

II : RECETTES :

A : RECETTES DE FONCTIONNEMENT

1) Subvention de la Ville

Pour l'année 2018, la subvention demandée à la Ville de Marseille s'élève à :

1 325 000,00 €.

2) Remboursements divers

Il s'agit des sommes allouées aux écoles pour diverses actions, qui n'étant pas utilisées, sont remboursées à la Caisse des Ecoles.

Pour l'année 2018, la recette est estimée à 10 000,00 euros.

3) Excédent antérieur reporté

86 037,63

4) amortissement subvention de l'Etat

17 428,00 euros

B : RECETTES D'INVESTISSEMENT

1) Excédent antérieur d'investissement

==> 128 052,79 euros.

2) Affectation d'une partie du résultat de fonctionnement

==> 70 313,35 euros

3) Amortissement matériels et logiciels

==> 76 018,86 euros.

4) Subvention de l'État (plan numérique)

==> 100 000,00 euros.

5) FCTVA

==> 14 173,50 euros

BOULE
07.05.19
PRÉF. 13

4 : APPROBATION DU BARÈME DES FINANCEMENTS ALLOUÉS POUR L'ACHAT DE LIVRES DE BIBLIOTHÈQUE.

Le barème est adopté à l'unanimité.

5: APPROBATION DU BARÈME RELATIF AUX SECOURS ATTRIBUES POUR LES DEPARTS EN CLASSES MER:

Le barème est adopté à l'unanimité.

6 : APPROBATION DU BAREME RELATIF A L'ACHAT DE FOURNITURES POUR LES SALLES DE REPOS DES ÉCOLES MATERNELLES ET DES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES ACCUEILLANT DES CLASSES MATERNELLES

Le barème est adopté à l'unanimité.

7:APPROBATION DU BARÈME SORTIES À CARACTÈRE PÉDAGOGIQUE

Le barème est adopté à l'unanimité.

9: APPROBATION DES SUBVENTIONS POUR L'OPERATION PRIX DU LIVRE JEUNESSE MARSEILLE

Délibération adoptée à l'unanimité

10 : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

- Vote subvention et convention en faveur de l'association pour la promotion des classes de mer

- Vote de la subvention en faveur de l'association Fête des écoles publiques de Marseille (la convention a été validée lors de la réunion du 2 février 2018)

Délibération adoptée à l'unanimité

11 : APPROBATION DE LA PARTICIPATION AU FINANCEMENT DE DEUX PROJETS D' ACTIONS EDUCATIVES POUR LES ECOLES DE 10 CLASSES ET PLUS

Délibération adoptée à l'unanimité

Madame la Présidente clôt la séance à 11 h 00.

L'ensemble de ces documents peut être consulté au siège de la Caisse des Ecoles 38 C Rue Fauchier 13002 Marseille, de 9 heures à 11 heures 30 et de 14 heures à 16 heures.

L'ADJOINTE AU MAIRE
DELEGUEE AUX ECOLES
MATERNELLES ET ELEMENTAIRES
SOUTIEN SCOLAIRE
PRESIDENT DU COMITE
DE LA CAISSE DES ECOLES


Danielle CASANOVA

CAISSE DES ECOLES
DE LA VILLE DE MARSEILLE
38 C RUE FAUCHIER
13233 MARSEILLE CEDEX 20

REVUE
07.05.18
PREF.13

REUNION DU COMITE

PROCES VERBAL DE LA REUNION
DU 3 AVRIL 2018 À 10 H 00
2 EME SALLE DES COMMISSIONS
PAVILLON DAVIEL
HOTEL DE VILLE

La séance est ouverte à 10 H 00, sous la présidence de Madame Danielle CASANOVA Présidente du Comité de la Caisse des Ecoles.
Le Président procède à l'appel des membres du Comité.

Etaient présents : 1

Madame Danielle CASANOVA Adjointe déléguée - Président du Comité de la Caisse des Ecoles.

Etaient excusés : 13

Monsieur Xavier MERY Adjoint délégué
Madame Catherine GINER Adjointe déléguée
Madame Catherine CHANTELOT-SUQUET Adjointe déléguée
Madame Monique DAUBET- GRUNDLER Conseillère Municipale Déléguée
Madame Isabelle SAVON Conseillère Municipale
Madame Clarisse BENSUSSAN Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 11
Monsieur Lionel MARIN Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 9
Madame Christine TALBOT Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 10
Madame Fatima NACER Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 13
Madame Catherine COMBES Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 7
Madame Brigitte BORSARO Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 4
Monsieur Marc DIDIERJEAN Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 8
Monsieur Gérard ROUBAUD Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 3

Etaient absents : 10

Madame Sylvie CARREGA Adjointe déléguée
Madame Annie LEVY-MOZZICONACCI Conseillère Municipale
Madame Marie MUSTACHIA Conseillère Municipale
Madame Joëlle REVERTEGAT Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 12
Monsieur Thierry ILLY Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 14
Madame Martine STEURER Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 1
Monsieur Michel ROUX Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 2
Monsieur Elie STIOUI Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 5
Monsieur Mohamed MEBAREK Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 6
Monsieur Patrick SCOZZARI Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 15

Madame le Président constatant que le quorum n'est pas atteint, clôt la séance à 10 h 30.

L'ADJOINTE AU MAIRE
DELEGUEE AUX ECOLES
MATERNELLES ET ELEMENTAIRES
SOUTIEN SCOLAIRE
PRESIDENT DU COMITE
DE LA CAISSE DES ECOLES



Danielle CASANOVA